

Les effets extérieurs
de la charité
l'aumône
la correction fraternelle



ST II-II 32-33



Michael S. Sherwin, o.p.
Printemps 2020
Lundi 10h - 12h
Mardi 11h - 12h

La bienfaisance (ST II-II 31)

• Le bien qu'on fait aux autres
peut être envisagé de deux manières :



- Selon la raison générale de bien :
faire du bien à quelqu'un émane de l'acte
intérieur de la charité de vouloir du bien à quelqu'un. Au niveau
générale, donc, la bienfaisance est un acte extérieur de la charité.
- Selon une raison spéciale de bien :
 - si l'on envisage le bien fait au prochain sous une raison spéciale de bien,
la bienfaisance, elle aussi, se spécialisera, et il faudra la rattacher à une
vertu particulière. (Par ex. : la miséricorde, le courage ou la justice)
 - Quand nous pouvons identifier l'espèce spécifique de bien qui est fait,
nous savons que ce bien est l'acte d'une vertu particulière, mais motivé et
animé par la charité.

2

Les types de bienfaisance : l'aumône

• « Certains définissent l'aumône : *l'acte de donner à l'indigent, par
compassion et pour l'amour de Dieu.* » (voir Pierre Lombard, *Sentences* IV
15.82.4 et aussi Albert le Grand, *In IV Sent.* 15.15)

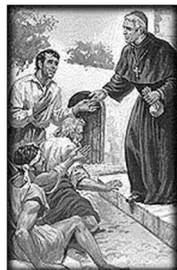
- Ce motif appartient à la miséricorde, et donc, faire
l'aumône est proprement un acte de miséricorde.

- Son nom l'indique: en grec il est dérivé d'un mot qui
signifie 'miséricorde'.

- Puisque la miséricorde est un effet de la charité,
on peut dire que « faire l'aumône est un acte de
la charité, par l'intermédiaire de la miséricorde. »

ST II-II 32.1

- Les types d'aumône sont donc traditionnellement
appelés les œuvres de miséricorde.



S. Thomas de Villeneuve

3



Les types d'aumône ST II-II 32.2

- « Celui qui sait doit bien prendre garde de ne pas se taire; celui qui est riche, de ne pas s'engourdir dans ses largesses miséricordieuses; l'homme possédant un art utile à la direction de la vie doit s'efforcer d'en partager l'usage et le bienfait avec son prochain; celui qui a l'oreille du riche doit craindre d'être puni, s'il enfouit son talent, en n'intercedant pas pour les pauvres lorsqu'il le peut. »

S. Grégoire le Grand *Homélies sur les Evan. 9*

- « Donc la distinction entre ces diverses aumônes est fondée à juste titre sur les biens que les uns possèdent abondamment et dont les autres sont dépourvus. »

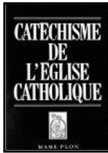
ST II-II 32.2 Sed Contra

Les types d'aumône

- « Les *œuvres de miséricorde* sont les actions charitables par lesquelles nous venons en aide à notre prochain dans ses nécessités corporelles et spirituelles (cf. Is 58, 6-7 ; He 13, 3).



- Instruire, conseiller, consoler, conforter sont des œuvres de miséricorde spirituelle, comme pardonner et supporter avec patience.
- Les œuvres de miséricorde corporelle consistent notamment à nourrir les affamés, loger les sans logis, vêtir les déguenillés, visiter les malades et les prisonniers, ensevelir les morts (cf. Mt 25, 31-46). Parmi ces gestes, l'aumône faite aux pauvres (cf. Tb 4, 5-11 ; Si 17, 22) est un des principaux témoignages de la charité fraternelle : elle est aussi une pratique de justice qui plaît à Dieu (cf. Mt 6, 2-4). » CEC 2447



Les types d'aumône et l'année de miséricorde

- « J'ai un grand désir que le peuple chrétien réfléchisse durant le Jubilé sur les *œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles*. Ce sera une façon de réveiller notre conscience souvent endormie face au drame de la pauvreté, et de pénétrer toujours davantage le cœur de l'Évangile, où les pauvres sont les destinataires privilégiés de la miséricorde divine. »

Pape François,
Misericordiae Vultus, n. 15

Les types d'aumône et l'année de miséricorde

• « La prédication de Jésus nous dresse le tableau de ces œuvres de miséricorde, pour que nous puissions comprendre si nous vivons, oui ou non, comme ses disciples.



- Redécouvrons les œuvres de *miséricorde corporelles* : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts.
- Et n'oublions pas les œuvres de *miséricorde spirituelles* : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts. »

Pape François, *Misericordiae Vultus*, n. 15

7

Les types d'aumône voir ST II-II 32.2

• La liste traditionnelle des œuvres de miséricorde

- Les œuvres de miséricorde corporelle
 - Nourrir les affamés.
 - Donner à boire aux assoiffés.
 - Vêtir les dénués.
 - Héberger les sans-logis.
 - Libérer les prisonniers.
 - Visiter les malades.
 - Ensevelir les morts.
- Les sept œuvres de miséricorde spirituelle
 - Admonester les pécheurs.
 - Instruire les ignorants.
 - Conseiller les incertains.
 - Consoler les affligés.
 - Supporter avec patience les importuns.
 - Pardonner volontiers.
 - Prier pour les vivants et pour les morts.



S. Charles Borromée visite les victimes de la peste

8

Les types de bienfaisance :

La correction fraternelle

• Le péché et la correction


- Le péché en tant qu'un acte nuisible à celui qui le commet
 - La correction fraternelle est une remède au péché en tant qu'il est un mal pour le pécheur, et c'est précisément, qui a pour but d'améliorer le fautif.
 - « Or, enlever un mal à quelqu'un est un acte de même valeur que lui procurer un bien. Et cela est un acte de la charité, qui nous pousse à vouloir et à faire du bien à notre ami. C'en est donc un aussi de corriger son frère, car par là nous lui ôtons son mal, c'est-à-dire son péché. Et cette délivrance importe plus à la charité que la délivrance d'un dommage extérieur ou même d'un préjudice corporel, dans la mesure même où le bien opposé, celui de la vertu, a plus d'affinité avec la charité que le bien du corps ou les biens extérieurs. C'est ainsi que la correction fraternelle est un acte de la charité, plus que le soin des malades ou le soulagement des pauvres. » ST II-II 33.1
- Le péché en tant qu'un acte qui est nuisible aux autres et au bien commun
 - La correction qui remédie au péché en tant qu'il porte préjudice aux autres, et surtout au bien commun est un acte de la justice, qui a pour objet de régler équitablement les rapports entre les hommes. Cette correction appartient aux autorités publique et ecclésiastiques . (Voir ST II-II 33.3)



9

Les types de bienfaisance :
La correction fraternelle



- La sagesse pratique et la correction fraternelle
 - « il faut s'abstenir de la correction fraternelle lorsque l'on craint que le pécheur n'en devienne pire. » ST II-II 33.6
- Le bien commun et le bien du pécheur
 - La correction propre aux autorités ecclésiastiques : les représentants de l'église ont une responsabilité pour le bien commun (et pour protéger les fidèles d'être enduits au péché). Ils doivent corriger les péchés publics de leur fidèles.
 - La correction fraternelle : mais, les représentants de l'église sont aussi des chrétiens qui ont des familles et des amis et des autres contacts humains. Dans ces contextes la correction fraternelle doit être employée avec sagesse.
 - « lorsqu'on estime avec raison que le pécheur repoussera l'admonition et tombera par là même dans un état pire, mieux vaut s'abstenir, car l'usage des moyens doit être réglé d'après les exigences mêmes de la fin poursuivie. » ST II-II 33.6



10

Charité et la vie de l'église :
Deus caritas est (2^e partie)

- Le commentaire de Benoît XVI sur sa propre encyclique :
 - Dans un discours aux participants d'un colloque organisé par le Conseil pontifical 'Cor unum', le 23 janvier 2006, un mois après la publication de sa première encyclique, le Pape partage sa vision de la structure de son travail.





11

Charité et la vie de l'église :
Deus caritas est (2^e partie)


- Les rapports entre les deux parties
 - « Une première lecture de l'Encyclique pourrait peut-être donner l'impression que celle-ci se divise en deux parties ne possédant guère de lien entre elles: une première partie théorique, qui parle de l'essence de l'amour, et une seconde qui traite de la charité ecclésiale, des organisations caritatives.
 - « Mais ce qui m'intéressait c'était justement l'unité de ces deux thèmes qui ne sont bien compris que s'ils sont considérés comme une seule chose. »

Benoît XVI, Discours aux participants à la rencontre promue par le conseil pontifical "cor unum" (lundi 23 janvier 2006)




12

Charité et la vie de l'église :
Deus caritas est (2^e partie)




- La première partie
 - « Tout d'abord, il fallait parler de l'essence de l'amour tel qu'il se présente à nous dans la lumière du témoignage biblique. En partant de l'image chrétienne de Dieu, il fallait montrer comment l'homme est créé pour aimer et comment cet amour qui au départ apparaît surtout comme *eros* entre un homme et une femme, doit ensuite se transformer intérieurement en *agape*, en don de soi à l'autre - et cela précisément pour répondre à la vraie nature de l'*eros*. Sur cette base, il fallait ensuite expliquer que l'essence de l'amour de Dieu et du prochain décrit dans la Bible est le centre de la vie chrétienne, le fruit de la foi. »
 Benoît XVI, *Ibid.*

Charité et la vie de l'église :
Deus caritas est (2^e partie)



- La deuxième partie
 - « Ensuite, cependant, dans une deuxième partie, il fallait mettre en évidence que l'acte totalement personnel de l'*agape* ne peut jamais rester une chose uniquement individuelle, mais qu'il doit également devenir un acte essentiel de l'Eglise comme communauté: c'est-à-dire qu'il a aussi besoin de la forme institutionnelle qui s'exprime dans l'action communautaire de l'Eglise.
 - « L'organisation ecclésiale de la charité n'est pas une forme d'assistance sociale qui s'ajoute par hasard à la réalité de l'Eglise, une initiative que l'on pourrait également laisser à d'autres. Au contraire, celle-ci fait partie de la nature de l'Eglise. »
 Benoît XVI, *Ibid.*

Charité et la vie de l'église :
Deus caritas est (2^e partie)



- La foi à la racine de la charité
 - « De même qu'au Logos divin correspond l'annonce humaine, la parole de la foi, à l'*Agape*, qui est Dieu, doit correspondre l'*agape* de l'Eglise, son activité caritative.
 - « Cette activité, au-delà de sa signification première très concrète d'aider le prochain, possède également et de manière fondamentale celle de communiquer aux autres l'amour de Dieu, que nous avons nous-mêmes reçu. Celle-ci doit rendre d'une certaine manière visible le Dieu vivant. Dans l'organisation caritative, Dieu et le Christ ne doivent pas être des noms étrangers l'un à l'autre; ceux-ci indiquent en réalité la source originelle de la charité ecclésiale. La force de la *Caritas* dépend de la force de la foi de tous ses membres et collaborateurs. »
 Benoît XVI, *Ibid.*

Charité et la vie de l'église :

Deus caritas est (2^e partie)



• La charité comme tâche de l'Église

– « La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche: annonce de la Parole de Dieu (*kerygma-martyria*), célébration des Sacrements (*leitourgia*), service de la charité (*diakonia*). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Église une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait aussi laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer. »

Deus caritas est, n. 25

16

Charité et la vie de l'église :

Deus caritas est (2^e partie)



• Justice et charité

– « Depuis le dix-neuvième siècle, on a soulevé une objection contre l'activité caritative de l'Église, objection qui a été développée ensuite avec insistance, notamment par la pensée marxiste. Les pauvres, dit-on, n'auraient pas besoin d'œuvres de charité, mais plutôt de justice. Les œuvres de charité – les aumônes – seraient en réalité, pour les riches, une manière de se soustraire à l'instauration de la justice et d'avoir leur conscience en paix, maintenant leurs positions et privant les pauvres de leurs droits. Au lieu de contribuer, à travers diverses œuvres de charité, au maintien des conditions existantes, il faudrait créer un ordre juste, dans lequel tous recevraient leur part des biens du monde et n'auraient donc plus besoin des œuvres de charité. »

Deus caritas est, n. 26

17

Charité et la vie de l'église :

Deus caritas est (2^e partie)

• Justice et charité

– « Dans cette argumentation, il faut le reconnaître, il y a du vrai, mais aussi beaucoup d'erreurs.

– « Il est certain que la norme fondamentale de l'État doit être la recherche de la justice et que le but d'un ordre social juste consiste à garantir à chacun, dans le respect du principe de subsidiarité, sa part du bien commun. C'est ce que la doctrine chrétienne sur l'État et la doctrine sociale de l'Église ont toujours souligné. »



Deus caritas est, n. 26

18

Charité et la vie de l'église :

Deus caritas est (2^e partie)



• Justice et charité

– « L'amour – *caritas* – sera toujours nécessaire, même dans la société la plus juste. Il n'y a aucun ordre juste de l'État qui puisse rendre superflu le service de l'amour. Celui qui veut s'affranchir de l'amour se prépare à s'affranchir de l'homme en tant qu'homme. Il y aura toujours de la souffrance, qui réclame consolation et aide. Il y aura toujours de la solitude. De même, il y aura toujours des situations de nécessité matérielle, pour lesquelles une aide est indispensable, dans le sens d'un amour concret pour le prochain. L'État qui veut pourvoir à tout, qui absorbe tout en lui, devient en définitive une instance bureaucratique qui ne peut assurer l'essentiel dont l'homme souffrant – tout homme – a besoin : le dévouement personnel plein d'amour. »

Deus caritas est, n. 28

19

Charité et la vie de l'église :

Deus caritas est (2^e partie)



• Justice et charité

– « Nous n'avons pas besoin d'un État qui régente et domine tout, mais au contraire d'un État qui reconnaisse généreusement et qui soutienne, dans la ligne du principe de subsidiarité, les initiatives qui naissent des différentes forces sociales et qui associent spontanéité et proximité avec les hommes ayant besoin d'aide.

– « L'Église est une de ces forces vives : en elle vit la dynamique de l'amour suscité par l'Esprit du Christ. Cet amour n'offre pas uniquement aux hommes une aide matérielle, mais également réconfort et soin de l'âme, aide souvent plus nécessaire que le soutien matériel. » *Deus caritas est*, n. 28

20

L'aumône chrétienne : réalité qualitative



"It's not about how much you do, but how much love you put into what you do that counts."

(Ce qui compte ce n'est pas ce que l'on donne, mais l'amour avec lequel on donne). Mère Teresa

Les pensées spirituelles

« La bienheureuse Teresa de Calcutta est un exemple particulièrement manifeste que le temps consacré à Dieu dans la prière non seulement ne nuit pas à l'efficacité ni à l'activité de l'amour envers le prochain, mais en est en réalité la source inépuisable. »

Benôit XVI, *Deus caritas est*, n. 36

21
